

Image not found or type unknown



## Refus de la prefecture

Par **Libo**, le **09/09/2021 à 16:44**

Bonjour, j'avais fait une préclaration à la mairie et j'ai reconnue mon fils quand il est né, ça fait 3 mois que j'avais fait une demande de CNI et passeport et là la préfecture vient de m'écrire, elle doute de la filiation et me demande de prouver que je participe à l'éducation et la l'entretien de mon fils. Mon fils vit avec sa mère pcq on est plus ensemble, je voulais savoir comment je peux prouver que je participe à la vie de mon enfant (éducation et entretien)???

Par **P.M.**, le **09/09/2021 à 16:51**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous versez une pension alimentaire à la mère...